

Le présent document « Conditions générales » s'applique à l'ensemble des personnes fréquentant la salle de culture physique « T Dans l'Mouv » située Le Chalet – 1^{er} étage – Espace commercial La Baronnie – 73330 PONT DE BEAUVOISIN.

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

« T Dans l'Mouv » propose la pratique de la musculation et du cardio-training au sein de 7 espaces distincts :

- Un espace de « musculation et cardio-training » sur machines à charge guidée
- Un espace « Haltères & Go », musculation à charges libres
- Un espace « Mouv' Training » pour la pratique des circuits training
- Un espace « Abdos »
- Un espace « Relax » stretching et étirement pour la récupération après l'entraînement
- Un ensemble vestiaires & sanitaires avec casiers de rangement
- Un espace de détente et de convivialité

L'ensemble des équipements mis à disposition est conforme à la réglementation en vigueur.

ADHÉSION – RÉSILIATION – ACCÈS

L'accès à la salle de musculation « T Dans l'Mouv » est subordonné

- A la souscription d'un abonnement selon une des formules proposées et à son paiement effectif aux conditions en vigueur (dont frais d'inscription et éventuels frais de mise en place de prélèvements mensuels)
- A la fourniture d'un certificat médical récent autorisant la pratique de la musculation et du cardio-training
- A la fourniture d'une photo d'identité
- A la fourniture d'une attestation d'assurances en responsabilité civile
- A la fourniture d'un chèque de caution de 200 € (non rencaissé)
- A l'acceptation et au respect du règlement intérieur

La durée de validité d'un abonnement est « de date à date », la date de départ étant celle de la souscription d'un abonnement ou du renouvellement de celui-ci. Toute résiliation ne peut avoir lieu qu'aux motifs de mutation professionnelle du fait de l'employeur (attestation à fournir) ou d'incapacité physique reconnue (certificat médical à fournir).

La carte d'accès est strictement nominative et non cessible. Elle n'est donc valable que pour son unique titulaire et le prêt à un tiers constitue une fraude.

A défaut de déclaration de perte ou de vol produite avant constat d'une utilisation frauduleuse, le titulaire sera réputé seul responsable et la caution considérée comme acquise et encaissée.

La présentation de la carte est exigible avant de commencer toute activité. L'accès pourra donc être refusé en cas de non présentation de celle-ci, y compris durant une activité.

L'adhésion des mineurs est possible à partir de 16 ans et aux conditions supplémentaires suivantes :

- être parrainé par un adhérent majeur se portant caution pour le mineur
- fournir une autorisation du représentant légal du mineur

La responsabilité du parrain et du représentant légal sera engagée en cas de manquement au règlement (utilisation frauduleuse de la carte, présence du mineur sans coach ou sans parrain, dégradation, comportement irrespectueux...).

RÈGLEMENT DE L'ABONNEMENT

Selon la formule d'abonnement choisie, le règlement de peut être effectué par chèque, carte bancaire, espèces, prélèvements, chèques-vacances ANCV ou coupon-sport.

En cas d'échéance impayée, des frais d'impayés seront refacturés. A défaut de régularisation sous huitaine, la totalité des sommes restant dues devient exigible et le chèque de caution pourra être utilisé.

ACCES – HORAIRES - COACHING

La salle « T Dans l'Mouv » est en accès libre tous les jours de 6h à 22h, dimanche et jours fériés inclus.

Les horaires de présence du coach sont affichés à l'extérieur et à l'intérieur de la salle. Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sujets à modification sans remise en cause des abonnements en cours.

Tout adhérent peut bénéficier d'un « programme découverte » établi par un coach. Il est de la responsabilité de l'adhérent de suivre ou non les directives d'entraînement ainsi proposées.

L'accès des mineurs n'est possible qu'aux heures de présence du coach ou de présence du parrain.

SURVEILLANCE VIDEO

Une surveillance à l'intérieur des espaces d'entraînement est effectuée par système vidéo avec enregistrement permanent et transmission à distance. Toutes les entrées et toutes les sorties sont contrôlées. En cas de litige, l'enregistrement effectué pourra être utilisé.

TENUE - HYGIENE – COMPORTEMENT ET RESPECT MUTUEL

Des chaussures spécialement réservées à l'utilisation intérieure sont exigées pour l'accès à la zone d'entraînement.

Le passage par les vestiaires pour le déshabillage et l'habillage est obligatoire. Il est recommandé de ne pas laisser des objets de valeur en dehors des casiers individuels qui peuvent être fermés grâce à un cadenas (non fourni). En cas de vol à l'intérieur des locaux ou sur le parking extérieur, la responsabilité de « T Dans l'Mouv » ne saurait être engagée.

Le casier doit être vidé lorsque l'adhérent quitte la salle. En cas d'oubli, le cadenas sera cisailé afin de libérer le casier.

Il est demandé à chaque adhérent d'utiliser une serviette pour protéger les machines, tapis et sièges pendant l'effort, et de veiller à ramasser sa bouteille d'eau avant de quitter la salle.

De plus, il est conseillé d'utiliser les produits d'hygiène prévus à cet effet et laissés à disposition pour le nettoyage des machines.

L'accès à la salle de musculation « T Dans l'Mouv » est interdit à tout animal, même tenu en laisse.

MATERIELS

Le respect du matériel mis à disposition est une nécessité.

Le déplacement des appareils est interdit, sauf accord préalable du coach et uniquement en la présence de celui-ci.

Tout équipement mobile de musculation utilisé (barre, poids, haltères, etc.) doit être remis en place après chaque utilisation.

Nous demandons également de bien vouloir signaler toute anomalie de fonctionnement.

UTILISATION DE L'ESPACE DE DÉTENTE ET DE CONVIVIALITÉ

L'espace de détente et de convivialité est mis à la disposition de tous les adhérents de « T Dans l'Mouv » et uniquement à ses adhérents.

Cet espace doit être utilisé dans le respect de chacun et laissé propre après utilisation.

DISCIPLINE – SÉCURITÉ – ASSURANCES

Il est formellement interdit de fumer dans la salle de musculation « T Dans l'Mouv » ainsi que dans tout l'établissement.

L'introduction, la promotion, la possession, la vente, l'achat ou la consommation de substances illégales, toxiques ou nocives pour l'organisme sont rigoureusement interdits. Toute personne qui contreviendrait à cette disposition s'expose à des poursuites pénales, outre la résiliation de son abonnement en cours sans remboursement de la durée restante ni contrepartie.

Tout comportement irrespectueux ou portant atteinte à l'intégrité physique ou morale des individus sera susceptible de poursuites et entraînera l'interdiction d'accès à la salle, sans remboursement de la durée d'abonnement restante ni contrepartie.

La société T.D.M. est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile.

Pour une question de sécurité, il est recommandé d'être au moins deux personnes durant l'entraînement.

La responsabilité de la société T.D.M. ne pourra être recherchée en cas d'accidents résultant de la non-observation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée des appareils.

Elle ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de vol ou de dégradation des biens personnels ou dommages corporels survenus dans ses locaux ou sur les parkings (des casiers individuels sont gracieusement mis à disposition dans les vestiaires).

DIFFUSION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Deux exemplaires des présentes conditions générales sont remis à l'adhérent lors de son inscription afin d'en prendre connaissance. Un exemplaire sera rendu approuvé et signé par l'adhérent lors de son inscription.

Les présentes conditions générales sont également affichées sur le tableau prévu à cet effet dans la salle de musculation, ainsi que les numéros d'urgence.

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance des conditions générales et les accepte.

Date et signature, avec mention « lu et approuvé »